

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,  
le 19 MAI 1947.

Le Comité spécial de la radiodiffusion se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Ralph Maybank.

Le PRÉSIDENT : Messieurs, à l'ouverture de notre deuxième séance, la première ayant eu pour objet l'organisation, vous vous rappellerez que le sous-comité avait été chargé de rassembler et de préparer le travail du Comité. Nous nous sommes réunis il y a quelques jours. J'ai rédigé par la suite un mémoire qui tiendra lieu de rapport. Il est plutôt long, car il comprend plus de deux ou trois phrases, mais, à tout événement, il consigne ce qui, à mon avis, s'est passé à la séance. Je prie les autres membres du sous-comité de me corriger si je me trompe sur quelque point.

Le 15 MAI 1947.

Le sous-comité du Comité parlementaire de la radio expose ce qui suit. Le sous-comité s'est réuni aujourd'hui. Toutes ses décisions sont unanimes. MM. Robinson et Hansell n'ont pas pu assister à la séance mais on est d'avis qu'ils n'auraient pas manqué d'approuver les décisions, eussent-ils été présents.

Le sous-comité a décidé que la première séance du Comité de la radio aurait lieu le lundi 19 mai. On sait que le lundi n'est pas une bonne journée pour les séances régulières, aussi n'a-t-on choisi ce jour que pour la première séance, comptant sur l'opinion des membres du Comité principal pour fixer les dates des séances subséquentes. On estime qu'il serait bon de tenir autant de séances que possible afin d'être assuré que tout numéro inscrit à l'ordre du jour du Comité soit étudié comme il faut.

On a décidé qu'il serait bon d'obtenir dès la première séance un rapport de la bouche même des fonctionnaires de Radio-Canada, relativement aux travaux de la Société depuis l'ajournement du dernier Comité de la Radio. Le président du Comité a été prié de faire savoir au président de Radio-Canada que le point de départ de l'étude projetée serait la substance du dernier rapport au Parlement du Comité de la Radio. On précisa toutefois que Radio-Canada n'aurait pas à remonter aussi loin dans le passé que lors des dernières séances du Comité de la Radio, étant donné, qu'à cette époque, les travaux de deux ou trois ans avaient fait l'objet d'une étude assez approfondie, et que le temps écoulé depuis le dernier examen effectué par le Comité de la Radio était relativement court. Le président a de plus été prié de demander aux fonctionnaires de Radio-Canada de préparer, au dactylographe ou au miméographe, assez de copies de leur rapport pour que chaque membre du Comité en ait une avant sa lecture en séance régulière. Il a été décidé, chaque fois que la chose serait possible, de demander la même chose à toutes les personnes convoquées par le Comité, savoir, de préparer un mémoire écrit et de s'efforcer d'en remettre au président ou au secrétaire, le nombre de copies voulu pour que chaque membre du Comité en ait une avant la présentation.

Le président signala que le directeur de l'Association canadienne des Radiodiffuseurs s'était mis en rapport avec lui pour fixer le moment où les représentants de cette société pourraient exposer les vues de leur association, qui a exprimé le désir de comparaître au début du mois de juin. Le président fit savoir en outre qu'il avait offert de les convoquer même plus tôt que cela, peut-être pour la dernière semaine de mai.